



Fermeture exceptionnelle de la Mairie le lundi 7 mai et le mercredi 9 mai 2018.



DANS LE PARC MUNICIPAL DE LA COMMUNE EN SOIRÉE



DIVERS CONTACTS EN CAS DE DEMANDE D'INTERVENTION DE SUEZ SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES, PLUVIALES ET EAU POTABLE

N° DU SERVICE CLIENT : 0977.408.408 du lundi au vendredi de 8 h à 13 h

Ou au 0977.102.103 sept jours sur sept et 24 h sur 24 h.



La Mission Locale Rurale du Nord Marnais dispose d'un numéro de téléphone unique pour les sites de Bazancourt et de Fismes :

03.26.91.18.81

### LE MOT DU MAIRE

◇ Le P.L.U. est en phase terminale. La Commissaire Enquêteur assure encore une permanence le 12 mai 2018 de 10 h à 12 h avant d'établir ses conclusions.

◇ Les plantations et le fleurissement ont commencé. Merci à toute l'équipe de la Commission, et surtout merci de les respecter.



◇ Le Grand Reims a rebouché un certain nombre de trous et de nids de poule. La rue de Sachs est rendue à la circulation, tout cela ne justifie pas la vitesse et le non respect du code de la route.

◇ Des travaux importants et surtout gênants vont avoir lieu Route Nationale devant l'ESAT. Une grande prudence est exigée compte tenue de l'étroitesse de la rue et du stationnement conséquent.

◇ Le Conseil Municipal a voté son budget. Aucune augmentation des taux d'imposition. Nous maintenons nos efforts pour limiter les charges de fonctionnement malgré la baisse pour la 3ème année consécutive des dotations de l'Etat (cette année moins 16 %). Nous avons maintenu les subventions des associations et aides sociales, nous avons conservé le même niveau d'investissement, et malgré la suppression des contrats aidés qui entraîne une hausse des frais de personnel, nous continuerons à entretenir la commune pour rendre notre environnement agréable.

◇ De plus en plus de différends entre voisins apparaissent. Ceux-ci relèvent de la gestion privée. La commune, donc le Maire, a peu de moyen pour régler les conflits privés. Sa compétence et sa mission concernent le droit public exclusivement. Des médiateurs sont prévus et disponibles pour régler les problèmes privés. Souvent un peu de tolérance et de bon sens suffisent.

◇ Le soleil (enfin), les ponts du mois de mai, les déplacements plus fréquents font que l'on néglige les fermetures de nos maisons. Redoubler de vigilance et rester prudent sont les meilleurs procédés pour éviter les cambriolages.

◇ Rappel : la vidéosurveillance contrôle le Centre bourg. Elle a pour fait d'identifier les individus qui entraînent des nuisances.

LE MAIRE



## EXTRAITS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

Présents 16 Excusé 1

#### N°13-2018

##### **Subventions pour l'année 2018**

Monsieur le Maire présente le détail des subventions aux associations qui ont été étudiées par la commission association et la commission des finances :

<u>Associations</u>	<u>Somme</u>
ADMR	3 000
Anciens combattants	250
Ecole de musique	1 560
Familles Rurales	15 500
Familles Rurales pour M.S.A.P.	3 000
Familles Rurales Ados	1 000
Familles Rurales Contrat Enfance Jeunesse	19 800
Familles Rurales rythmes scolaires NAP	21 500
FC Vesle	4 000
Pétanque Joncavidulienne	460
Tennis Fismes/Jonchery	2 500
Secourisme Vide Grenier	150
Reversement aux associations du Vide-Grenier	5 000
Paroisse	1 000
Collège de Fismes	1 000

Certaines Associations devront fournir des justificatifs avant le versement de leur subvention ou pour le complément de la subvention.

Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à **15 voix pour avec 3 abstentions**, des conseillers, dont certains membres d'associations sont tenus à s'abstenir.

#### N°14-2018

##### **Taux d'imposition 2018**

Vu les taux appliqués l'année dernière et le produit fiscal attendu cette année ;

Vu la commission des finances du 4 avril,

Vu que Monsieur le Maire a présenté l'état de notification des taux d'imposition 2018 des taxes locales directes, adressé par les services fiscaux.

	<b>TAUX 2018</b>
• <b>Taxe d'habitation</b>	<b>22.26</b>
• <b>Taxe foncière bâti</b>	<b>19.04</b>
• <b>Taxe foncière non bâti</b>	<b>18.25</b>

Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** de reconduire les taux 2017 et d'appliquer les taux ci-dessus pour 2018.

#### N°15-2018

##### **Budget 2018**

Considérant les recettes transmises par l'Etat le 3 avril 2018,

Considérant la commission finance du 4 avril dernier, Conformément à la législation tel que décrit dans le document annexé, le vote s'est déroulé:

- au niveau des opérations pour la section d'investissement,  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le projet de budget primitif 2018 et après en avoir délibéré, **le Conseil ADOPTE à l'unanimité** et décide d'arrêter le budget aux sommes équilibrées suivantes :

##### **Section de fonctionnement :**

- dépenses : 1 764 552 €

- recettes : 1 764 552 €

##### **Section d'investissement :**

- dépenses : 783 402 €

- recettes : 783 402 €

#### N°16-2018

##### **Subvention mission locale pour 2018**

Monsieur le Maire présente, comme chaque année, la demande de subvention de la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, association "loi 1901" qui accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la recherche d'emploi ou d'une formation.

La participation demandée des communes est maintenue à 1 € par habitant minimum.

Sur proposition, Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** des membres présents :

- d'accorder à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, une subvention annuelle de 2 000 €.

#### N°17-2018

##### **Coteaux, Maisons et Caves de Champagne**

*Afin de poursuivre les activités de valorisation du patrimoine et de gestion de l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial, l'association Paysages du Champagne devenue "Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" s'appuie en partie sur les cotisations versées par les communes de la zone d'engagement (320 communes de l'appellation Champagne).*

*Vu l'appel à 0,50€/ habitant.*

*Considérant l'intérêt de la protection et la valorisation du patrimoine culturel et naturel et le patrimoine mixte.*

Le Conseil après en avoir délibéré, **décide avec 15 voix Pour, 2 abstentions et 1 voix contre :**

- d'approuver la Charte Paysages du Champagne et d'autoriser le Maire à signer la Charte,

- de s'engager dans le processus de gestion instauré dans la Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,

- de mandater la somme correspondante à 0.50€ par habitant.

#### N°18-2018

##### **Travaux Mairie et demande de subvention**

Le Maire,

*Vu les différents devis de l'Entreprise AZUR et de l'entreprise KIEFFER,*

**Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- les travaux d'isolation thermique par l'entreprise AZUR Menuiseries d'Hermonville en changeant les fenêtres du 1<sup>er</sup> étage soit 19 328.08 € HT et d'une porte à 5 830 € HT,

- autorise le Maire à engager, liquider et mandater en investissement l'opération Mairie et signer tout acte correspondant à cette délibération.

- autorise le Maire à engager les discussions et signer toutes pièces nécessaires à ce dossier, y compris les différentes demandes de subventions y compris la D.E.T.R. au taux maximum aux différents organismes pour des travaux de 30 189.70 € TTC.

#### N°19-2018

##### **Transfert de compétences : périscolaire et extra-scolaire**

*Vu que la compétence scolaire est à la charge de la Communauté Urbaine du Grand Reims,*

*Vu les réunions et les échanges avec La Communauté Urbaine du Grand Reims, Familles Rurales, et les autres communes des alentours,*

*Considérant que le transfert peut intervenir pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019,*

*Vu que la commune doit se positionner,*

**Le Conseil, après en avoir délibéré, décide avec 17 voix pour et 1 abstention :**

- un accord de principe pour le transfert de la compétence périscolaire et extra-scolaire à la Communauté Urbaine du Grand Reims sous réserve des imputations financières.

- autorise le Maire à engager les discussions et signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

#### N°20-2018

##### **Programmation des travaux dit de voirie et de réseau avec la Communauté Urbaine du Grand Reims pour 2019**

*Le Conseil Municipal,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

**Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- de valider les besoins des travaux de voiries, d'enfouissement des réseaux (Rue Blanche Simon, Marius Lanet, Rue des Chanvres) avec le S.I.E.M., et de ce fait les voiries, et compte tenu de l'état de vétusté, l'Allée Charles De Gaulle (environ 100m) pour la voirie, l'enfouissement étant déjà réalisé,

- de transmettre ces besoins au pôle territorial de Fismes dans le cadre de la préparation, de la **programmation annuelle 2019 à savoir le solde des travaux des Fortes Terres, les petites réparations de chaussée, tampon d'assainissement (purge) sur toute la commune, et le curage des avaloirs d'eaux pluviales** comme déjà inscrits en conférence de territoire.

de mandater Monsieur le Maire ou son adjoint à la voirie pour être référent de la commune, notamment avec les entreprises ou les administrations, et les autorise à valider le projet avant consultation des entreprises en complétant tous documents nécessaires auprès de la Communauté urbaine du Grand Reims.

#### Informations diverses :

##### **Monsieur le Maire :**

*La commune est toujours en attente de propositions écrite de **CARREFOUR** pour la vente de l'ancien magasin LECLERC.*

*Monsieur le Maire a relancé le Notaire pour la **succession Armande Tanguy**, comment la maison a-t-elle vécu l'hiver sans chauffage...*

**Plan Local d'Urbanisme** : la Commissaire Enquêteuse a reçu certaines personnes le 9 avril dernier, prochaines permanences le jeudi 19 avril et samedi 12 mai de 10 h à 12 h.

**M.S.A.P.** (Maison des Services Au Public) : une visite de celle de Suippes a eu lieu, prochaine réunion avec les diverses organismes potentiels (C.A.F. M.S.A. Pôle Emploi...).

*Après une réunion avec tous les différents services de l'Etat (S.N.C.F., Police de l'eau...), un accord de principe a été conclue avec l'entreprise **ALK ABELLO de Vandeuil** pour entreprendre des travaux d'évacuation d'eau pluviales par l'Allée Jean Moulin jusqu'à la Vesle sous réserve de certaines conditions et surtout avec un état des lieux avant toute intervention.*

**Scolaire** : Le projet éducatif territorial (**P.E.D.T.**) a été accepté pour les trois prochaines années,

**L'école Élémentaire** de Jonchery aura une suppression d'une classe à la rentrée suite à la baisse d'effectif. **Les horaires proposés** par les écoles sont acceptés à savoir pour le primaire : 8 H 30—11 H 30 et 13 H 30—16 H 30 avec le décalage d'un quart d'heure pour la maternelle basée à Vandeuil.

**Le collège de Fismes** devrait envisager des travaux par le département afin de garder les élèves de notre commune.

*La Communauté Urbaine va intervenir sur nos voiries la semaine prochaine pour réparer les différents trous sur les chaussées...*

##### **M. PESNEL, Adjoint :**

*La rue de Branscourt va être prochainement, il y aura certaines charges pour la commune (regard, signalétique horizontale et verticale...).*

##### **Mme CERVEAUX, Adjointe :**

*Les parents d'élèves ont effectué le vide école.*

##### **M. REMEN, Conseiller délégué :**

*Le 21 juin : fête de la musique dans le Parc Municipal.*

*Le 13 juillet : fête nationale avec concert dans le Parc Municipal.*

*Le 9 septembre : vide-greniers.*

*Enedis programme une coupure d'électricité pour effectuer des travaux sur notre commune le mardi 15 mai 2018 entre 9 h 00 et 11 h 30.*

**L'élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le mardi 19 juin 2018. Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie.**